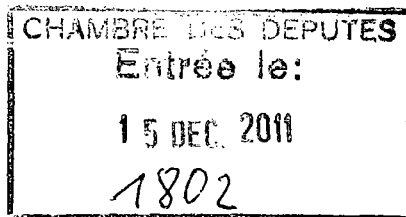




Luxembourg, le 15 décembre 2011



Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre des
Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région:

« L'an 2011 a été sans doute l'une des années les plus sèches de l'histoire météorologique. En effet, depuis l'hiver 2010/2011, les eaux pluviales ont diminué sensiblement par rapport aux volumes enregistrés au cours des années précédentes, de sorte que les mois de mars et d'avril ont été les mois les plus secs depuis le début du XXe siècle. En mars, le Grand-duché a reçu 15 litres au m², alors que la moyenne des trois dernières décennies s'élevait à 67 litres, soit 4,5 fois de plus. Hélas, les eaux pluviales des quatre derniers mois n'ont guère permis de rétablir les réserves hydrologiques de manière substantielle. En conséquence, en novembre de cette année, les cotes des cours d'eau sont restées à des niveaux historiquement bas. Tel est aussi le cas des réserves du Lac de la Haute-Sûre.

Voilà pourquoi je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région:

- 1. Monsieur le Ministre peut-il fournir des statistiques sur l'évolution des cotes des différents cours d'eaux du pays et sur celle des réserves du Lac de la Haute-Sûre depuis décembre 2010 ?*
- 2. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas sensibilisé davantage le grand public à économiser de l'eau potable pendant les mois de sécheresse ?*
- 3. Monsieur le Ministre peut-il me dire si le gouvernement sera disposé à prendre des mesures durant les mois d'hiver afin d'inviter les consommateurs les plus divers à économiser d'ores et déjà de l'eau potable, en particulier dans le cas où les réserves ne pourraient être rétablies au niveau d'avant décembre 2010?»*

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.


André BAULER
Député